

Commission permanente sur l'examen des contrats

Bilan de la quatrième année d'activité

Rapport et recommandations

Rapport déposé au conseil municipal
Le 27 avril 2015

Rapport déposé au conseil d'agglomération
Le 30 avril 2015

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux Commissions et de la règlementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La Commission :

Présidente

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Ahuntsic-
Cartierville

Vice-présidentes

Mme Dida Berku
Ville de Côte-Saint-Luc

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Membres

M. André Allard
Ville de Kirkland

M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont

M. Jean-François Cloutier
Arrondissement de Lachine

M. Richard Deschamps
Arrondissement de LaSalle

Mme Marianne Giguère
Arrondissement du Plateau Mont-
Royal

M. Manuel Guedes
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Montréal, le 27 avril 2015

M. Denis Coderre
Maire
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 1.113
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Monsieur le maire,

Nous avons l'honneur de déposer au conseil le *Bilan de la quatrième année d'activité* de la Commission permanente sur l'examen des contrats. Ce rapport, faisant suite à l'examen de quarante-trois contrats en 2014, présente le bilan des travaux réalisés et fait état de treize recommandations découlant des dossiers étudiés durant l'année et des actions prises par l'administration suite aux recommandations antérieures de la commission. Il convient de rappeler que la composition de la commission a changé en cours d'année 2014 avec l'arrivée de trois nouveaux membres municipaux et d'un nouveau membre de l'agglomération.

Nous tenons à remercier les représentants des différentes unités administratives qui ont participé aux travaux de la Commission en 2014.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Émilie Thuillier
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
La Commission permanente sur l'examen des contrats	4
Le bilan des activités de 2014	7
Les constats et recommandations	10
Annexe 1 : Liste des contrats étudiés par la Commission permanente sur l'examen des contrats en 2014.....	17
Annexe 2 : Recommandations ponctuelles faites par la Commission permanente sur l'examen des contrats en 2014	28

INTRODUCTION

La Commission permanente sur l'examen des contrats tient, d'entrée de jeu, à remercier le comité exécutif pour ses réponses aux bilans de ses trois premières années d'activité. Les réponses ainsi que les actions qui en ont découlé ont contribué à l'amélioration du processus d'octroi de contrats à la Ville de Montréal.

En 2014, la Commission a approfondi les enjeux rencontrés lors de ses trois premières d'activité. Comme les changements dans la composition de la Commission sont survenus dans les premiers mois de l'année, il a été possible de réaliser l'étude des contrats soumis avec une grande cohérence et de dégager des positions communes sur la grande majorité des enjeux.

Dans le cadre du présent bilan, les membres de la Commission ont identifié un certain nombre d'enjeux importants qui sont traités dans les recommandations. Ils ont aussi pris bonne note des réponses du comité exécutif au bilan 2013 et ont constaté en cours d'année plusieurs améliorations dans les processus et dans le contenu des dossiers qui leur ont été soumis.

La Commission a enfin compilé des statistiques sur les quarante-sept (47) mandats qui lui ont été confiés en 2014. Ces données témoignent de la diversité des dossiers traités, ainsi que de la charge de travail qui en découle avec la tenue de vingt-quatre (24) séances de travail et la lecture de quelque 3 800 pages de documentation.

LA COMMISSION PERMANENTE SUR L'EXAMEN DES CONTRATS

En novembre 2009, la Commission de la présidence du conseil s'était vu confier par le conseil municipal le mandat d'évaluer le rôle et les responsabilités des commissions, ainsi que les liens entre les commissions et le comité exécutif, en ayant pour objectifs de mieux définir et d'élargir les responsabilités des commissions, incluant l'examen des octrois de contrats, et ainsi permettre aux élus d'être plus imputables et davantage partie prenante aux décisions, et de rendre plus transparent le processus décisionnel relié à l'octroi de contrats (CM09 0993).

Le 14 juin 2010, la Commission de la présidence du conseil déposait au conseil municipal un rapport de consultation et des recommandations en lien avec ce mandat. Dans son rapport, celle-ci recommandait notamment la création d'une Commission d'examen des contrats.

Dans sa réponse du 25 octobre 2010 (CM10 0753), le comité exécutif confirmait que « la mise en place d'une Commission d'examen des contrats s'avère un outil indispensable pour tous les élus qui sont imputables des décisions prises au conseil municipal ».

À sa séance du 14 décembre 2010, le conseil municipal créait la Commission permanente sur l'examen des contrats.

La mission

La Commission permanente sur l'examen des contrats a pour mission de s'assurer de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et d'en faire état aux instances compétentes, avant l'octroi. Elle peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de cette Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les membres

La Commission permanente sur l'examen des contrats, à l'instar des autres commissions permanentes, comporte deux volets : un volet municipal, pour les contrats qui concernent des fonds strictement montréalais, et un volet d'agglomération, pour les contrats impliquant des fonds d'agglomération. La Commission à volet municipal comprend neuf membres auxquels s'ajoutent deux représentants des villes liées pour constituer le volet agglomération.

Au début de l'année 2014, la composition de la Commission était la suivante :

Mme Émilie Thuillier, présidente
Mme Dida Berku, vice-présidente (volet agglomération)
M. Jean-Marc Gibeau, vice-président
M. Richard Celzi, membre
M. Jean-François Cloutier, membre
M. Richard Deschamps, membre
M. Pierre Gagnier, membre
Mme Marianne Giguère, membre
Mme Sylvia Lo Bianco, membre
M. Patrick Martin, membre (volet agglomération)
Mme Lili-Anne Tremblay, membre

Quatre nouveaux membres ont été nommés à la Commission en cours d'année :

M. André Allard (volet agglomération) le 30 janvier, en remplacement de M. Patrick Martin
Mme Karine Boivin Roy, vice-présidente, le 24 mars en remplacement de M. Jean-Marc Gibeau
Mme Marie Cinq-Mars le 24 mars en remplacement de M. Pierre Gagnier
M. Manuel Guedes le 28 avril en remplacement de Mme Sylvia Lo Bianco

Ce sont donc cinq femmes et cinq hommes qui entourent la présidente, Mme Émilie Thuillier, qui est heureuse de la composition paritaire de la Commission.

Tout au long de l'année 2014, les membres de la Commission ont participé assidument et consciencieusement aux travaux dans un climat de grande collaboration. La motivation et l'intérêt manifestés par les membres dans l'étude des mandats reçus du comité exécutif ont été à la hauteur des conclusions et des recommandations qui ont été soumises à l'administration.

Les critères d'examen

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Les contrats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants ont ainsi fait l'objet d'un examen de la conformité du processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat :

1. Contrat de plus de 10 M\$;
2. Contrat de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ ou contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ et répondant à l'une des conditions suivantes :
 - Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;
 - Aucun appel d'offres effectué, le fournisseur étant considéré unique en vertu du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*;
 - Contrat accordé à un consortium;
 - Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation;
 - Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;
 - L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;
 - Transaction immobilière conclue de gré à gré à un montant différent de la juste valeur marchande.
3. Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission.

Le fonctionnement des séances de travail

Compte tenu du caractère confidentiel et stratégique de l'information partagée, les séances de la Commission se déroulent à huis clos. Chaque personne invitée à prendre part à une séance de travail de la Commission, de même que les élus qui en sont membres sont tenus au respect de la plus stricte confidentialité à l'égard de l'information reçue dans le cadre de l'examen d'un dossier.

Pour chaque contrat étudié, les commissaires reçoivent au préalable le sommaire décisionnel, incluant les annexes et les documents joints. Par la suite, les responsables des unités administratives sont invités à se présenter devant la Commission pour exposer brièvement leur dossier et répondre aux questions des commissaires. Enfin, la Commission délibère et adopte ses conclusions.

Chaque contrat fait l'objet d'un rapport distinct, soumis au comité exécutif.

LE BILAN DES ACTIVITÉS 2014

En 2014, la Commission a tenu vingt-quatre (24) séances de travail. Elle a étudié un total de quarante-sept (47) contrats. Trente-quatre (34) de ces contrats relevaient de la compétence du conseil d'agglomération et treize (13) de la compétence du conseil municipal. En 2014, la Commission a étudié quatre contrats de plus qu'en 2013, mais deux de moins qu'en 2012.

Mandats reçus du comité exécutif

Mois	Agglomération	Municipal
Janvier	1	0
Février	3	0
Mars	4	0
Avril	6	3
Mai	3	1
Juin	1	5
Juillet	0	0
Août	1*	3
Septembre	5	1
Octobre	5	0
Novembre	0	0
Décembre	5	0
Total	34	13

* un dossier d'abord présenté en août et dont les conclusions ont été adoptées en octobre

Le tableau suivant indique la répartition mensuelle des contrats étudiés par la Commission. On constate que le mois d'avril a été de loin le plus occupé. Il faut aussi noter que la Commission a aussi consacré plusieurs séances, notamment en février, à la préparation du bilan 2014 de ses activités.

Séances et dossiers traités par mois en 2014

Mois	Séances	Dossiers Étudiés
Janvier	2	1
Février	3	3
Mars	3	4
Avril	4	9
Mai	2	4
Juin	2	6
Juillet	0	0
Août	2	4*
Septembre	2	6
Octobre	2	6*
Novembre	0	0
Décembre	2	5
Total	24	47*

*Un dossier a été présenté à deux reprises, soit en août et en octobre

Le tableau ci-dessous indique de quelles unités administratives provenaient les contrats examinés par la Commission en 2014. Les dossiers en provenance du Service des infrastructures, de la voirie et des transports et du Service de l'eau comptent à eux seuls pour 57,4 % des dossiers étudiés.

Dossiers traités par unité administrative responsable

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de dossiers</i>
<i>Service des infrastructures, de la voirie et des transports</i>	<i>16</i>
<i>Service de l'eau</i>	<i>11</i>
<i>Service de la gestion et de planification immobilière</i>	<i>4</i>
<i>Service de l'approvisionnement</i>	<i>2</i>
<i>Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal</i>	<i>2</i>
<i>Service de sécurité incendie</i>	<i>2</i>
<i>Service de la diversité sociale et des sports</i>	<i>1</i>
<i>Service de l'environnement</i>	<i>1</i>
<i>Service de l'Espace pour la vie</i>	<i>1</i>
<i>Service des finances</i>	<i>1</i>
<i>Service des ressources humaines</i>	<i>1</i>
<i>Service des technologies de l'information</i>	<i>1</i>
<i>Arrondissement de Lachine</i>	<i>2</i>
<i>Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro</i>	<i>1</i>
<i>Arrondissement de Ville-Marie</i>	<i>1</i>
<i>TOTAL</i>	<i>47</i>

La Commission a également recensé le nombre de dossiers traités par critère d'examen. Fait à noter, dix-huit (18) des dossiers étudiés en 2014 répondaient à plus d'un critère.

Répartition des contrats étudiés en 2014 selon les critères d'examen

Critère d'examen	Nombre de contrats*
Contrats de plus de 10 M\$	9
Contrats de biens et services ou contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$	
<ul style="list-style-type: none"> • Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres • Aucun appel d'offres effectué – fournisseur considéré unique • Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2^e plus bas soumissionnaire conforme • Écart de plus de 20 % entre l'estimation et la soumission de l'adjudicataire • L'adjudicataire en est à son 3^e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent 	<p>4 1 10 14 2</p>
Contrats de services professionnels de plus de 1 M\$	
<ul style="list-style-type: none"> • Une seule soumission conforme reçue à un appel d'offres • Écart de prix de 20 % entre l'adjudicataire et le 2^e plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la 2^e meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation • Écart de plus de 20 % entre l'estimation et la soumission de l'adjudicataire • L'adjudicataire en est à son 3^e octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent 	<p>5 10 8 4</p>
Contrat que le comité exécutif ou un conseil d'arrondissement juge nécessaire de soumettre à la Commission	1
Contrats répondant à plus d'un critère	10

* Il est important de souligner que plusieurs contrats étudiés répondaient à plus d'un critère

Il convient de souligner que la Commission a constaté la conformité du processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat dans les quarante-sept (47) mandats étudiés.

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Nommés, pour la plupart au lendemain de l'élection de 2013, les membres de la Commission ont bénéficié, en 2014, de leur première année complète à étudier les contrats soumis par le comité exécutif. Cela leur a permis de développer une vision plus globale de leur mandat et d'acquérir une connaissance solide des problématiques et des enjeux liés à l'octroi des contrats et à la conformité des processus d'appels d'offres.

De façon générale, les membres de la Commission ont constaté, en cours d'année, une certaine amélioration dans le contenu des sommaires décisionnels soumis. À l'évidence, des efforts ont été faits pour rendre les contenus plus précis, plus concis et plus compréhensibles. La Commission constate, cependant, qu'il y a encore place pour de l'amélioration.

De même, des situations particulières dans certains dossiers ont conduit à une réflexion plus poussée des membres sur les processus d'appel d'offres et d'octroi de contrat. Comment établir la durée d'une période d'appel d'offres en tenant compte des particularités de chaque dossier? Serait-il plus sage d'attendre d'avoir tous les renseignements pertinents avant de procéder au lancement d'un appel d'offres et ainsi éviter l'émission de nombreux addendas? Les mesures prises pour assurer la confidentialité, jusqu'à l'ouverture des soumissions, quant à l'identité des preneurs de cahiers des charges sont-elles adéquates? Comment baliser les façons de faire lors des négociations de prix avec un fournisseur unique?

La question du suivi des dossiers de la Commission continue de préoccuper les membres qui ont exploré diverses approches possibles auxquelles la Commission pourrait être associée.

Les réponses du comité exécutif au Bilan 2013 des activités de la Commission

Le 27 octobre 2014, le comité exécutif a déposé au conseil municipal ses réponses aux recommandations formulées dans le Bilan 2013 de la Commission. Les membres ont pris acte des réponses, notamment en ce qui a trait au souhait de la Commission de jouer un rôle actif dans le suivi des contrats qu'elle a étudiés et à l'évaluation du degré de satisfaction à l'égard des fournisseurs.

À la lumière des réponses du comité exécutif, la Commission a choisi de revenir, dans ses recommandations, sur certaines questions soulevées dans le bilan précédent.

Enfin, les membres ont pris bonne note des mandats donnés par l'administration et souhaitent être bientôt informés des conclusions du comité exécutif sur l'introduction sur une plus large échelle de la méthode visant à tenir compte de la notion de «coût total» des biens acquis, incluant les coûts d'entretien (recommandation R-5 du bilan 2013).

De même, la Commission souhaite être informée de l'évolution des deux mandats donnés à la direction générale en réponse aux recommandations R-2 (diffusion de l'information finale sur les contrats) et R-4 (gestion des dépenses contingentes) du bilan 2013.

Enfin, conformément à la réponse du comité exécutif à la recommandation R-14 du bilan 2013, la Commission recevra avec plaisir les présentations du Service de l'approvisionnement et du Service des infrastructures, de la voirie et des transports sur le portrait global de la gestion des ententes-cadres.

Recommandations à l'égard de l'information remise à la Commission

Chaque sommaire décisionnel visant l'octroi d'un contrat doit faire état des décisions antérieures en lien avec le contrat proposé. Cette information est intéressante, mais incomplète car elle ne permet pas de connaître les éléments de résultats passés qui pourraient être utiles pour constater la conformité du processus d'appel d'offres du dossier soumis. La Commission est d'avis que l'accès à ces renseignements lui permettrait de mieux exercer son mandat tout en favorisant une amélioration des processus d'octroi du contrat.

La Commission a fait état à diverses reprises durant l'année de plusieurs remarques, commentaires et recommandations relatives à l'information inscrite dans les sommaires décisionnels. Elle a constaté à l'occasion l'absence de renseignements importants rendant la compréhension du dossier fort ardue.

La situation s'est améliorée à ce chapitre en cours d'année et les sommaires décisionnels sont généralement plus compréhensibles. La Commission juge néanmoins utile de réitérer ici certaines recommandations faites ponctuellement dans ses rapports.

Il est donc recommandé :

R-1

Considérant la recommandation R-2 du Bilan 2013 de la commission et la réponse du comité exécutif à cette recommandation;

Considérant le besoin de compléter l'information à la disposition des membres de la commission dans une perspective d'amélioration des processus;

Que soit inscrite dans les sommaires décisionnels soumis à la commission l'information relative aux résultats des contrats antérieurs en lien avec le contrat étudié, notamment en ce qui a trait au dépassement de coûts, à l'utilisation des contingences et aux retards dans la réalisation.

R-2

Considérant l'importance d'avoir des renseignements plus complets incorporés aux sommaires décisionnels portant sur des contrats de construction;

Que les unités d'affaires expliquent dans la section «Description» des sommaires décisionnels les principales dispositions contractuelles liées aux échéanciers, notamment celles portant sur les bonis et les pénalités pour retard.

R-3

Que les unités d'affaires s'assurent, dans les documents d'appel d'offres, de préciser et de justifier, lorsque requis, le choix des méthodes de construction devant être employées par les entrepreneurs, quand celles-ci pourraient avoir pour effet de restreindre la concurrence sur le marché.

R-4

Dans une perspective d'amélioration des processus, que les sommaires décisionnels soient plus explicites sur la durée initiale et la durée finale des périodes des appels d'offres, compte tenu notamment des addendas émis reportant la date d'ouverture des soumissions. La commission recommande aussi plus de clarté dans les explications relatives aux délais de validité des soumissions dans les sommaires décisionnels.

La question de la confidentialité des avis juridiques émis dans un dossier revient périodiquement dans les discussions au sein de la Commission. Deux situations sont à souligner en 2014. Dans un dossier de services professionnels où une firme soumissionnaire avait été jugée inadmissible, un avocat du Service des affaires juridiques est venu en expliquer les raisons aux membres sans toutefois déposer l'avis écrit à la Commission. Dans un autre cas, le comité exécutif a obtenu, à la demande de la Commission, un avis juridique relatif à des communications faites à des soumissionnaires par le Service de l'approvisionnement pour leur annoncer l'imminence du lancement d'un appel d'offres. L'avis juridique n'a pas été remis aux membres, mais le secrétaire recherche a été autorisé à en faire lecture lors d'une séance de travail des commissaires. Dans les deux situations, l'avis juridique constituait une information pertinente au constat de la conformité du processus d'appel d'offres.

La Commission reconnaît qu'un avis juridique est un document de nature confidentielle et qu'il serait inconvenant d'en faire une large diffusion. Cependant, quand cet avis est en lien direct avec la raison d'être de la Commission, soit le constat de la conformité du processus, il est essentiel que les membres en soient saisis. Diverses approches sont possibles qui respectent la confidentialité, comme la remise de l'avis écrit à chaque membre en s'assurant de récupérer et de détruire les copies à la fin de la séance.

Il est donc recommandé :

R-5

Considérant l'importance d'avoir accès à toute la documentation pertinente lui permettant de donner un avis sur la conformité du processus d'appel d'offres des dossiers qui lui sont soumis;

La commission recommande que ses membres puissent avoir accès, en toute confidentialité, aux avis juridiques émis dans les dossiers qu'elle est appelée à étudier.

Lors d'une séance de travail de la Commission, en juin dernier, des membres ont fait valoir qu'il serait pertinent de retrouver dans les sommaires décisionnels la résolution du conseil d'administration de la firme adjudicataire confirmant sa soumission et sa volonté d'obtenir le contrat. La Commission a décidé d'en faire une recommandation formelle.

Il est donc recommandé :

R-6

Que la résolution du conseil d'administration de l'entreprise adjudicataire d'un contrat confirmant ses intentions quant à l'obtention et à l'exécution du contrat soit annexée au sommaire décisionnel relatif à l'octroi de ce contrat.

Recommandations à l'égard des processus d'appel d'offres et d'octroi de contrat

L'étude des dossiers de contrats par la Commission fait parfois ressortir des situations étonnantes qui soulèvent des questions sur les diverses étapes du processus d'appel d'offres. Ainsi, lors de l'étude d'un contrat de construction et d'aménagement lié au développement du projet du Train de l'Est, le 14 mai, il a été constaté que l'appel d'offres avait été lancé sans avoir au préalable validé toutes les exigences et les spécifications du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

Tout en reconnaissant le caractère exceptionnel du dossier et une certaine urgence à réaliser les travaux, les membres ont quand même manifesté un certain inconfort face à la situation et à l'impact que cela pourrait avoir sur les dépenses contingentes. Les commissaires ont jugé bon de soulever cette question dans le bilan des activités, dans la perspective où des situations semblables pourraient se reproduire.

Il est donc recommandé :

R-7

Considérant l'importance d'assurer le meilleur contrôle possible sur les dépenses contingentes dans l'exécution des contrats;

Considérant l'importance de bien connaître au préalable les contraintes réglementaires ou autres associées à la réalisation des contrats;

Que l'administration évalue la possibilité d'attendre d'être en possession de l'ensemble des renseignements pertinents et des autorisations requises, notamment les exigences réglementaires ou législatives relatives aux questions environnementales, avant de procéder au lancement des appels d'offres.

R-8

Considérant les préoccupations particulières de la commission relativement aux déboursés dans le mandat SMCE134822057;

Que la Commission permanente sur l'examen des contrats soit mandatée pour recevoir et analyser le suivi des déboursés et de l'utilisation des contingences dans ce contrat au stade de l'acceptation provisoire des travaux.

Un dossier étudié le 3 septembre par la Commission a suscité de vifs échanges sur le degré de confidentialité du système électronique d'appel d'offres (SÉAO). Selon des explications alors données aux membres, les noms des preneurs du cahier des charges pour un appel d'offres donné peuvent être visibles, s'ils le souhaitent, sur le site. Cela présenterait un certain intérêt pour les sous-traitants potentiels qui désireraient offrir leurs services à des soumissionnaires.

Pour les membres, cela pourrait aussi avoir un effet pervers. La présence connue de telle ou telle entreprise parmi les preneurs du cahier des charges pourrait décourager certains soumissionnaires éventuels et contribuer ainsi à réduire le marché.

Il est donc recommandé :

R-9

Considérant qu'il est possible pour n'importe qui de savoir en temps réel qui a acheté des documents d'appel d'offres dans le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) lorsque le preneur du cahier des charges a autorisé que son identité soit dévoilée;

Considérant que cela peut avoir pour effet, dans certaines circonstances, de décourager des soumissionnaires éventuels;

Que l'administration se penche sur cette situation, en évalue les impacts et, le cas échéant, fasse des représentations auprès du gouvernement du Québec pour que les noms des preneurs des cahiers des charges dans SÉAO puissent demeurer confidentiels jusqu'à l'ouverture des soumissions.

La question de la durée des périodes d'appel d'offres a été fréquemment abordée par la Commission en 2014. Ce fut notamment le cas lors de l'étude du contrat d'entretien ménager pour le Biodôme et le Planétarium.

Il y a la durée minimale prévue dans la loi et la possibilité de prolonger cette durée dans le but de tenir compte de certaines périodes de l'année (vacances, jours fériés), de la complexité de certains dossiers et de la volonté d'ouvrir le plus possible la concurrence sur le marché. Pour les membres, les unités d'affaires devraient considérer la tenue de périodes d'appel d'offres plus longues dans le but de stimuler la concurrence.

Il est donc recommandé :

R-10

Considération la nécessité de favoriser la meilleure concurrence sur les marchés et de permettre à l'administration d'obtenir les meilleurs prix possibles;

Que les unités d'affaires, lorsque cela est pertinent, fixent une durée de la période d'appel d'offres qui va au-delà du minimum requis par la loi.

Il arrive de temps à autre que le résultat d'un appel d'offres se résume à une seule soumission conforme. Dans ces circonstances, il est prévu à la *Loi sur les cités et villes* la possibilité de négocier le prix du contrat à la baisse avec l'adjudicataire.

Les résultats des contrats soumis à la Commission sur la base de ce critère montrent que les unités d'affaires ne profitent pas toutes de cette situation ou ne le font que sporadiquement.

Il est donc recommandé :

R-11

Considérant l'article 573.3.3 de la Loi sur les cités et villes qui permet à une municipalité de s'entendre avec le seul soumissionnaire conforme pour conclure un contrat à un prix moindre que celui proposé;

Que la pratique de la négociation à la baisse du prix d'un contrat soit menée systématiquement dans les situations où la loi le permet.

Recommandations à l'égard du suivi des contrats et de la satisfaction du travail des contractants

À l'ère des banques de données et des croisements de divers renseignements, il est étonnant de constater que la Ville de Montréal ne soit pas mieux outillée en matière d'étude et d'analyse des contrats, tant dans le processus d'octroi que dans le suivi et la satisfaction des travaux. Les membres de la Commission croient qu'il existe suffisamment d'outils possibles pour recueillir et croiser une foule de données utiles à la gestion des contrats à la Ville.

Il est donc recommandé :

R-12

Considérant qu'il est essentiel que l'administration et la Commission permanente sur l'examen des contrats puissent compter sur des outils plus avancés en matière d'étude et d'analyse des contrats

Que l'administration se dote d'une base de données multifonctionnelles permettant le recoupement et le croisement de divers renseignements des contrats comme les preneurs de cahier des charges, les soumissionnaires, les adjudicataires, les prix, la localisation des projets et autres.

Deux questions sont revenues de façon régulière dans les discussions de la Commission en 2014 : la question, en lien avec la *Loi 8*, de la satisfaction de la Ville à l'égard des fournisseurs à qui elle a octroyé des contrats, et la question de la performance des firmes externes mandatées pour réaliser des estimations pour le compte de la Ville.

Ces deux questions ont fait l'objet de recommandations de la Commission dans son bilan 2013. En réponse à ces recommandations, le comité exécutif a mis sur pied un groupe de travail sur la satisfaction de la Ville à l'égard des fournisseurs annonçant la mise en place de procédures pour le volet «acquisition de biens et services généraux» pour la fin de 2014. Il a aussi répondu qu'une analyse de la performance des firmes externes d'estimation serait finalisée à la fin de 2014. Les membres de la Commission ont apprécié ces réponses et souhaitent vivement voir les résultats de travaux entrepris.

Il est donc recommandé :

R-13

Considérant les recommandations R-3 et R-6 du bilan de la troisième année d'activité de la commission déposé aux conseils les 24 et 27 mars 2014;

Considérant les réponses du comité exécutif et les engagements pris par l'administration suite à ces deux recommandations;

Que le comité exécutif priorise le volet «services professionnels» dans sa mise en place de mécanismes permettant de tenir compte de la satisfaction de la Ville à l'égard des fournisseurs dans l'octroi de contrats, conformément aux dispositions de la *Loi 8*.

La commission souhaite également être informée du résultat des mesures prises et des analyses menées suite à la réponse du comité exécutif aux recommandations R-3 et R-6 du bilan 2013 des activités de la commission.

Annexe 1

**Liste des contrats étudiés par la Commission permanente
sur l'examen des contrats en 2014**

**Liste des contrats étudiés par la Commission permanente sur
l'examen des contrats en 2014**

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
1	Mandat SMCE130913001 (Service de l'eau) Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour la construction d'une conduite d'eau de 2100 mm en tunnel de l'intersection Notre-Dame / Alphonse-D.-Roy au réservoir Rosemont – Dépense totale de 72 765 000\$, taxes incluses – Appel d'offres public 10065 – 3 soumissionnaires.		30 janvier
2	Mandat SMCE131009005 (Direction des transports) Abroger la partie de la résolution CG13 0124 portant sur la cession à la Ville du contrat de services professionnels octroyé par la Société du Havre de Montréal au Consortium AECOM/SNC-Lavalin dans le cadre du Projet Bonaventure / Accorder un contrat de services professionnels à les consultants S.M. Inc. pour la réalisation d'activités liées principalement à l'élaboration des plans et devis d'ingénierie requis relatifs aux travaux prévus pour débiter en 2015 et 2016 dans le cadre du Projet Bonaventure – Dépense maximale de 3 569 259,54 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 13-13164 – 8 soumissionnaires dont 3 conformes / Approuver un projet de convention à cette fin		27 février
3	Mandat SMCE134002009 (Direction des transports) Accorder un contrat à Ceveco Inc. pour la réalisation des travaux d'aménagement du domaine public au pourtour du Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Montréal (Lot 2), dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du Nouveau CHUM – Arrondissement : Ville-Marie – Dépense totale de 2 258 043,43 \$ (contrat : 2 043 043,43 \$ + incidences : 215 000 \$), taxes incluses. Appel d'offres 252401 – 3 soumissionnaires		27 février
4	Mandat SMCE146019001 (Service de l'eau) Accorder un contrat à MVA Puissance inc. pour la fourniture d'appareillage d'entrée électrique des postes 25 kV et l'assistance technique pendant les travaux à l'usine de production d'eau potable Atwater dans le cadre du programme de réfection des équipements des usines d'eau potable, des stations de pompage et des réservoirs (REQU) – Dépense totale de 2 245 803,62\$ taxes incluses – Appel d'offres public 12-12955 – 4 soumissionnaires		27 février

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
5	<p>Mandat SMCE141009001 (Direction des transports) Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville Inc., pour la reconstruction de conduites d'égout unitaire (combiné) et de conduites d'eau secondaires, pour la construction de conduites d'égout sanitaires, pour le réaménagement géométrique incluant des travaux de reconstruction de trottoirs, de fourniture et de pose de bordures et de pavés et pour des travaux d'éclairage et de feux de signalisation, dans les rues Ottawa, de Nazareth et Wellington - Lots 1B, 6D, 15, 19 et 21 (Projet Bonaventure), dans les arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest - Dépense totale: 14 457 641,57 \$, taxes incluses (contrat: 12 960 000 \$ + incidences: 1 497 641,57 \$) - Appel d'offres public 214707 (3 soumissionnaires)</p>		27 mars
6	<p>Mandat SMCE143334005 (Service de l'eau) Accorder à Construction Demathieu et Bard (CDB) inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final, le contrat pour la construction d'un bassin de rétention et d'une chambre de vannes sur le collecteur Marc-Aurèle-Fortin, pour une somme maximale de 16 775 603,29 \$, taxes incluses - Dépense totale de 17 925 353,29 \$ taxes incluses - Appel d'offres 5017-EC-117-13 - 6 soumissionnaires.</p>		27 mars
7	<p>Mandat SMCE131887004 (Service de sécurité incendie) Accorder un contrat gré à gré à Techno Feu inc. (Emergency One), pour la fourniture de deux véhicules d'élévation de 137 pieds (42 m) chacun, pour usage exclusif du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une somme maximale de 2 511 743,33 \$, taxes incluses – Fournisseur unique.</p>		27 mars
8	<p>Mandat SMCE143759001 (Service de l'eau) Accorder un contrat au Groupe Hexagone s.e.c. pour la construction de conduites d'eau de 750 mm et de 200 mm sur le boulevard Édouard-Montpetit, entre le chemin de la Côte-des- Neiges et le réservoir Vincent-d'Indy - Arrondissements Côtedes- Neiges / Notre-Dame-de-Grâce et Outremont – Dépense totale de 22 177 694,42 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10103 - 4 soumissionnaires</p>		27 mars
9	<p>Mandat SMCE141009002 (Direction des transports) Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville, inc., pour la reconstruction d'un égout collecteur, d'une conduite d'eau principale et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue William, de la rue Dalhousie à la rue Duke. Lots 17 et 18 – Projet Bonaventure. Arrondissements : Ville-Marie et Le Sud-Ouest. Dépense totale de 5 231 100,00 \$, taxes incluses (contrat : 4 581 000,00 \$ + incidences : 650 100,00 \$). Appel d'offres public 214708 - 6 soumissionnaires</p>		1 ^{er} mai

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
10	<p>Mandat SMCE144822011 (Direction des infrastructures) Accorder un contrat à Les Pavages Chenail inc., pour la reconstruction des conduites d'eau secondaire et principale. Réaménagement géométrique incluant la reconstruction de la chaussée, construction de trottoirs architecturaux avec bordures de granit et fosse de plantation munies de grilles en fonte par endroits, fourniture et installation de signalisation lumineuse, de mobilier d'éclairage et de mobilier urbains dans la rue Ontario, de la rue D'Iberville à la rue Lespérance. Projet de développement Pôles Frontenac, phase 1. Arrondissement de Ville-Marie. Dépense totale de 12 378 372,11 \$ (contrat: 10 831 872,11 \$ + incidences: 1 546 500,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 256902 - 5 soumissionnaires</p>		1 ^{er} mai
11	<p>Mandat SMCE144822024 (Direction des infrastructures) Accorder un contrat à Les Excavations Gilbert Théorêt inc., pour des travaux d'égout, de conduites d'eau secondaire et principale, de voirie et d'éclairage dans l'avenue Papineau, de la rue Ontario Est à l'avenue du Mont-Royal Est. Arrondissements : Ville-Marie et Le Plateau Mont-Royal. Dépense totale de 13 267 723,85 \$ (contrat : 11 982 223,85 \$ + incidences : 1 285 500,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 26202 – 7 soumissionnaires.</p>		1 ^{er} mai
12	<p>Mandat SMCE125950001 (Direction des stratégies et transactions immobilières) Accorder un contrat de services professionnels aux firmes Régis Côté et associés, SDK et associés inc. Bouthillette Parizeau et Vinci Consultants pour la fourniture de services professionnels en architecture, ingénierie et accompagnement LEED pour le projet de rénovation majeure de la cour de services Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, site Dickson – Dépense totale de 1 902 502,83 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (13-12809) - (3 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin.</p>	28 avril	
13	<p>Mandat SMCE130884001 (Service de l'eau) Accorder un contrat à CEVECO Inc. pour la réalisation des travaux d'imperméabilisation et drainage du toit du réservoir McTavish - Dépense totale de 6 447 665,55 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10071 - 3 soumissionnaires.</p>		1 ^{er} mai
14	<p>Mandat SMCE144551001 (Service de l'eau) Accorder un contrat à Clean Water Works inc. pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage pour le secteur Ouest (contrat UX14300) - Dépense totale de 11 628 456,08 \$, taxes incluses (contrat 11 478 456,08 \$ + incidences 150 000 \$) et accorder un autre contrat à Insituform Technologies Limitée pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage pour le secteur Est (contrat UX14299) - Dépense totale de 15 018 969,27 \$, taxes incluses (contrat 14 868 969,27 \$ + incidences 150 000 \$) - Appel d'offres public 10139 - 3 soumissionnaires pour chacun des contrats</p>		1 ^{er} mai

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
15	<p>Mandat SMCE146217001 (Service de l'eau) Accorder un contrat à Les Excavations Lafontaine Inc. pour la réhabilitation de la conduite d'eau de 900 mm sur le boulevard Décarie, entre les chemins Côte-Saint-Luc et Queen-Mary - Arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce - Dépense totale de 2 345 475,37 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 10119 - 5 soumissionnaires</p>		1 ^{er} mai
16	<p>Mandat SMCE140380001 (Direction des sports et de l'activité physique) Accorder un contrat à la firme Entreprise de Construction T.E.Q. inc. pour réaliser les travaux d'aménagement extérieur - phase 2 du Centre de soccer de Montréal au CESH. Dépense totale de 4 249 498,19 \$, taxes incluses, comprenant les contingences, les frais incidents et les frais de gestion liés à la phase 1, ainsi que le contrat des travaux d'aménagement extérieur de la phase 2 s'élevant à 3 537 435,07 \$. Appel d'offres public 5690 – 4 soumissions. Autoriser une dépense additionnelle de 192 951,00 \$ taxes incluses, pour les frais de gestion liés à la phase 1, dans le cadre du contrat accordé à la firme Entreprise de Construction T.E.Q. inc. (CM13 0582), majorant ainsi le montant total du contrat de 39 474 619,12 \$ à 39 667 570, 12 \$, taxes incluses.</p>	28 avril	
17	<p>Mandat SMCE143313001 (Service des technologies de l'information) Accorder un contrat de services professionnels à Logic-Contrôle Inc. pour l'acquisition et la paramétrisation d'un système intelligent pour le transport de la neige (SIT-Neige) pour une somme maximale de 1 587 234,47 \$, taxes incluses – Appel d'offres public (No 13-13073) - (3 soumissionnaires)</p>	28 avril	
18	<p>Mandat SMCE134822057 (Service des infrastructures, de la voirie et des transports) Accorder un contrat à Maskimo Construction inc., pour la construction de trottoirs, de bordures, de mails centraux, de chaussée, d'une piste cyclable et d'un système d'éclairage, là où requis, dans le boulevard Maurice-Duplessis, de l'avenue Olivier-Lejeune au boulevard Saint-Jean-Baptiste. (Réalisation du train de l'est). Arrondissement: Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Dépense totale de 3 492 051,40 \$ (contrat: 3 183 151,40 \$ + incidences: 308 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 233505 - 6 soumissionnaires.</p>		29 mai
19	<p>Mandat SMCE144822023 (Service des infrastructures, de la voirie et des transports) Accorder un contrat à Les entreprises de construction Ventec Inc., pour les travaux de voirie, d'égout, d'aménagement paysager, d'éclairage et de feux de circulation dans le chemin de ceinture du Mont-Royal. Arrondissement: Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Dépense totale de 4 065 908,57 \$ (contrat: 3 637 908,57 \$ + incidences: 428 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 226203 - 7 soumissionnaires</p>		29 mai

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
20	<p>Mandat SMCE145897003 (Service des infrastructures, de la voirie et des transports) Conclure une entente-cadre de services professionnels d'une durée de deux ans avec la firme Les consultants SM Inc. pour le soutien technique aux activités de la Direction des transports pour la mise en œuvre du Plan de transports pour une somme maximale de 1 789 719\$ taxes incluses (appel d'offres public No 13-13216 - 9 soumissionnaires, 7 conformes) / Approuver le projet de convention à cette fin.</p>		29 mai
21	<p>Mandat SMCE145950001 (Service de la gestion et de la planification immobilière) Accorder un contrat de conception-construction au Groupe Décarel inc. pour la conception et la construction de la cour de services d'Outremont située sur le site Atlantic dans l'arrondissement d'Outremont (bâtiment 1194) - Dépense totale de 15 634 222,65 \$, taxes incluses - Appel d'offres 13 - 5688 (3 soumissionnaires).</p>	26 mai	
22	<p>Mandat SMCE140457002 (Service de la gestion et de la planification immobilière) Accorder un contrat à la firme Cosoltec inc. pour les travaux de mise aux normes de l'aréna du Centre sportif St-Charles - Dépense totale de 7 295 262,83 \$, taxes incluses - Appel d'offres public no 5 705 - 6 soumissionnaires - contrat no 12 800.</p>	16 juin	
23	<p>Mandat SMCE145891001 (Service de la gestion et de la planification immobilière) Accorder un contrat à la firme Charex inc. pour la construction du nouvel écocentre situé au 3335, rue Sartelon, dans l'arrondissement de Saint-Laurent - Dépense totale de 6 254 325,29 \$, taxes incluses - Appel d'offres 5701 (7 soumissionnaires)</p>		19 juin
24	<p>Mandat SMCE144551003 (Service de l'eau) Accorder un contrat de services professionnels à Dessau inc., pour effectuer l'inspection des conduites et regards d'égouts avec caméra à téléobjectif sur le territoire de la Ville de Montréal, pour une période de 3 ans, pour une somme maximale de 1 201 020,23 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 13-12331 - 3 soumissionnaires</p>	16 juin	
25	<p>Mandat SMCE143903012 (Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro) Accorder un contrat à Les Pavages Dorval division Construction Groupe Bau-Val inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, remplacement des branchements de services, pavage, bordures, trottoirs sur la 11e Rue, 13e Avenue, 14e Avenue et 15e Avenue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 3 208 439,26 \$, taxes incluses (Contrat 3 153 439,26 \$ + incidences 55 000 \$) - Appel d'offres public ST-14-08 (5 soumissionnaires)</p>	16 juin	

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
26	Mandat SMCE146441002 (Arrondissement de Ville-Marie) Accorder un contrat à Les entreprises Claude Chagnon Inc., pour le remplacement d'une conduite d'égout et d'une conduite d'eau sur la rue Dorion, du boulevard De Maisonneuve à la rue La Fontaine et sur la rue De Rouen, de la rue Dorion à la rue De Bordeaux, dans l'arrondissement de Ville-Marie - Dépense totale de 3 047 537,91 \$ (contrat : 2 891 037,91 \$ + incidences: 156 500 \$), taxes incluses - Appel d'offres public VMP-14-002 (1 soumissionnaire).	16 juin	
27	Mandat SMCE146620004 (Service des grands parcs, du verdissement et du mont-Royal) Accorder un contrat à Service des espaces Verts pour l'injection de frênes sur le domaine public dans le cadre de la stratégie de lutte à l'agrile du frêne pour une somme maximale de 1 998 552,94 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-6698 - Un seul soumissionnaire.	16 juin	
28	Mandat SMCE143592007 (Service des finances) Accorder un contrat de services professionnels à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'audit externe des états financiers pour les années 2014, 2015 et 2016 pour une somme maximale de 1 293 463,00 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (14-13504) / Approuver un projet de convention à cette fin - (2 soumissionnaires, 1 conforme)		30 octobre
29	Mandat SMCE142421028 (Arrondissement de Lachine) Accorder un contrat à Sintra inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de reconstruction d'égouts unitaires et de conduites d'eau secondaires sur la 48e Avenue, entre les rues Acadia et Victoria, et sur la rue Sir-George-Simpson, entre la 38e et 46e Avenue dans l'arrondissement de Lachine - Dépense de 2 878 296,96 \$ contingences et taxes incluses (contrat: 3 435 574,72 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1409 - (6 soumissionnaires)	18 août	
30	Mandat SMCE142421034 (Arrondissement de Lachine) Accorder un contrat à Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de reconstruction d'égouts unitaires et de conduites d'eau secondaires sur la 23e Avenue, entre les rues Remembrance et St-Antoine, et sur la 48e Avenue, entre le boulevard St-Joseph et la rue Acadia dans l'arrondissement de Lachine - Dépense de 3 064 291,08 \$ contingences et taxes incluses - (contrat: 3 575 883,47 \$) - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1412 - (4 soumissionnaires)	18 août	
31	Mandat SMCE145034004 (Service de l'Espace pour la vie) Accorder un contrat à Centre de transition Le Sextant inc. pour la fourniture d'un service d'entretien ménager au Biodôme et au Planétarium Rio Tinto Alcan, pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 4 254 194,51\$, taxes incluses - Appel d'offres public # 14-13656 - (2 soumissionnaires, 1 seul conforme)	18 août	

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
32	<p>Mandat SMCE143855003 (Service des infrastructures, de la voirie et des transports) Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre firmes suivantes : Solmatech inc. (3 234 361,73 \$), Labo S.M. inc. (3 120 881,40 \$), LVM, une division d'EnGlobe Corp. (2 372 118,21 \$) et Inspec-Sol inc. (1 706 826,87 \$) totalisant une somme maximale de 10 434 188,21\$ (taxes incluses) pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux et les expertises sur les différents projets de construction, de réhabilitation ou de réfection, effectués par les services corporatifs et les arrondissements. Appel d'offres public no 14-13535 (7 soumissionnaires). Approuver les projets de convention à cette fin.</p>		18 septembre
33	<p>Mandat SMCE144822043 (Service des infrastructures, voirie et transports) Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc., pour la construction d'un égout séparatif (sanitaire, pluvial) et reconstruction de conduites d'eau secondaire, de chaussée, de trottoirs, de bordures, et travaux d'aménagement paysager et d'éclairage, là où requis, dans la rue Basin, d'un point à l'ouest de la rue des Seigneurs à la rue Richmond et dans la rue Richmond, du parc du Canal Lachine à la rue William. Arrondissement: Le Sud-Ouest. Dépense totale de 4 600 000,00 \$ (contrat: 4 158 000,00 \$ + incidences: 442 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 227702 - 1 soumissionnaire</p>	15 septembre	
34	<p>Mandat SMCE145897012 (Service des infrastructures, voirie et transports) Octroyer un contrat de services professionnels à la firme CIMA+ s.e.n.c., d'une durée de 18 mois, pour le support et l'inspection des travaux pour la mise aux normes de feux de circulation pour le montant de 1 006 031,25 \$, taxes incluses. (Appel d'offres publics # 14-13709.)</p>		18 septembre
35	<p>Mandat SMCE143838007 (Service de sécurité incendie) Conclure avec Isotech Instrumentation inc. une entente-cadre de 5 ans pour l'entretien et la réparation des habits de combat incendie des employés pompiers du Service de sécurité incendie de Montréal - Appel d'offres public 14-13499 - 3 soumissionnaires - (2 041 816,78 \$, taxes incluses)</p>		18 septembre
36	<p>Mandat SMCE144087003 (Service de l'eau) Conclure avec Hewitt Equipement Limitée une entente-cadre, d'une durée de 60 mois, pour la location sur demande de génératrices, 50 kW-2 MW, 600 V-2400 V, sous abris insonorisés et équipements connexes, incluant le transport, la mise en service, l'entretien et les accessoires requis pour leur installation - Appel d'offres public 14-13343 - 2 soumissionnaires - montant estimé de 3 021 226,61 \$, taxes incluses.</p>		18 septembre

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
37	<p>Mandat SMCE140298001 (Service de l'eau) Accorder un contrat de services professionnels à Pure Technologies Ltd. pour la détection de fuites de conduites principales d'aqueduc par une méthode intrusive, pour une période de 3 ans, pour une somme maximale de 1 708 365,24 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13398 - 2 soumissionnaires, 1 seul conforme. Approuver un projet de convention à cette fin.</p>		18 septembre
38	<p>Mandat SMCE145331003 (Service de l'approvisionnement) Conclure avec les firmes Sifto Canada Corp. (7 349 483,46 \$), Technologie de dégivrage Cargill, une division de Cargill Itée (5 382 904,15 \$) et Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée (4 644 927,91 \$), des ententes-cadres d'une durée approximative de 8 mois, pour la fourniture de sel de déglacage des chaussées suite à l'appel d'offres public # 14-13521 (3 soum.). (Montant total estimé des ententes: 17 377 315,52 \$)</p>		30 octobre
39	<p>Mandat SMCE143334014 (Service de l'eau) Accorder un contrat de services professionnels à SNC-Lavalin inc. et Réal Paul Architecte pour les travaux d'ingénierie et d'architecture relatifs à l'unité d'ozonation et l'unité de production d'oxygène de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte au montant maximal de 12 025 783,68 \$, taxes incluses – appel d'offres 13-12645 – 4 soumissionnaires -Approuver un projet de convention à cette fin.</p>		30 octobre
40	<p>Mandat SMCE143855001 (Service des infrastructures, voirie et transports) Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre (4) firmes suivantes : Les Services EXP inc. (2 250 481,56 \$), WSP Canada inc. (2 399 598,38 \$), Groupe ABS inc. (767 117,80 \$) et Les Consultants SM inc. (663 271,80 \$) totalisant une somme maximale de 6 080 469,54 \$ (taxes incluses) afin d'effectuer la surveillance environnementale des travaux d'excavation des sols et des matériaux dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville / Appel d'offres public no 14-13675 (7 soumissionnaires) / Approuver les projets de conventions à cette fin.</p>		30 octobre
41	<p>Mandat SMCE143855004 (Service des infrastructures, voirie et transports) Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les quatre (4) firmes suivantes : Groupe ABS inc. (1 856 791,06 \$), Les Services EXP inc. (1 797 086,84 \$), Groupe Qualitas inc. (1 600 638,84 \$) et LVM une Division d'EnGlobe Corp. (1 260 258,58 \$) totalisant une somme maximale de 6 514 775,32\$ (taxes incluses) pour réaliser des caractérisations environnementales des sols et des conceptions de chaussée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville. Appel d'offres public no 14-13534 (7 soumissionnaires). Approuver les projets de convention à cette fin.</p>		30 octobre

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
42	<p>Mandat SMCE144822047 (Service des infrastructures, voirie et transports)</p> <p>Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes suivantes pour une période de 24 mois: Tetra Tech QI inc. (somme maximale de 2 119 305,43 \$, taxes incluses) pour la surveillance de travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage (contrat 1) et Cima+ S.E.N.C. (somme maximale de 1 720 253,08 \$, taxes incluses) pour la surveillance de travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage (contrat 2), totalisant une somme maximale de 3 839 558,51 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 14-13651 - 4 soumissionnaires / Approuver les projets de conventions à cette fin.</p>		30 octobre
43	<p>Mandat SMCE145085004 (Service de l'approvisionnement)</p> <p>Conclure avec la firme Bouty inc., une entente-cadre d'une durée de cinq ans avec une option de prolongation de 12 mois, pour l'acquisition, sur demande, de chaises et fauteuils ergonomiques et d'appoints pour la Ville de Montréal - Appel d'offres public 14-12653 - 4 soumissionnaires conformes - (montant estimé : 2 108 857,65 \$)</p>		18 décembre
44	<p>Mandat SMCE143855007 (Service des infrastructures, voirie et transports)</p> <p>Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les trois (3) firmes suivantes : Inspec-Sol inc. (1 383 275,72 \$), LVM une Division d'EnGlobe Corp. inc. (1 234 754,35 \$) et Groupe Qualitas inc. (1 096 615,45 \$) totalisant une somme maximale de 3 714 645,52\$ (taxes incluses) pour réaliser des études et expertises géotechniques dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville. Appel d'offres public no 14-13536 (6 soumissionnaires). Approuver les projets de convention à cette fin.</p>		18 décembre
45	<p>Mandat SMCE146218001 (Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal)</p> <p>Accorder un contrat de services professionnels à Groupe IBI-DAA inc. pour la reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers dans les parcs-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies pour une somme maximale de 2 710 881,41 \$ taxes incluses - Appel d'offres public (14-13874) - (2 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin / Autoriser la cession du contrat de services professionnels accorder à Groupe IBI-DAA inc au cessionnaire Services intégrés Lemay et associés inc.</p>		18 décembre

	Objet du mandat	Conseil municipal	Conseil d'agglomération
46	<p>Mandat SMCE140793001 (Service de l'environnement) Accorder un contrat à Clean Harbors Québec Inc. pour la collecte itinérante et la collecte dans les cours de voirie municipale des résidus domestiques dangereux (RDD) incluant le traitement pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 2 233 843,45 \$ taxes incluses. / Accorder un contrat à CRI Environnement Inc. pour la collecte des RDD dans les écocentres incluant le traitement pour 34 mois, pour une somme maximale de 1 500 327,29 \$ taxes incluses. / Dépense totale de 3 734 170,74 \$ taxes incluses - Appel d'offre public 14-13248 - 3 soumissionnaires.</p>		18 décembre
47	<p>Mandat SMCE142942004 (Service des ressources humaines) Octroyer à la firme Normandin Beaudry, Actuaire conseil inc., le contrat pour services professionnels en actuariat conseil, volet assurance collective, pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2020, au prix et aux conditions de sa soumission datée du 29 octobre 2014, en conformité avec l'appel d'offres public 14-13927. À cette fin, autoriser une dépense de 1 563 131,12 \$ (taxes incluses)/Approuver le projet de convention à cette fin.</p>		18 décembre

Annexe 2
Recommandations ponctuelles faites par la Commission
permanente sur l'examen des contrats en 2014

Recommandations ponctuelles 2014

	Mandat	Date de la séance	Objet de la recommandation
1	<p>Mandat SMCE130913001</p> <p>Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour la construction d'une conduite d'eau de 2100 mm en tunnel de l'intersection Notre-Dame / Alphonse-D.-Roy au réservoir Rosemont – Dépense totale de 72 765 000\$, taxes incluses – Appel d'offres public 10065 – 3 soumissionnaires.</p>	15 janvier	<p><i>Considérant que ces renseignements ne figurent pas au sommaire décisionnel du présent dossier;</i></p> <p><i>Considérant qu'il serait pertinent que ces renseignements soient systématiquement incorporés aux sommaires décisionnels portant sur des contrats de construction;</i></p> <p>R-1</p> <p>Que les unités d'affaires expliquent dans la section «Description» des sommaires décisionnels les principales dispositions contractuelles liées aux échéanciers, notamment celles portant sur les bonis et les pénalités pour retard.</p> <p><i>Considérant l'addenda intervenu dans le présent dossier, à moins d'un mois de la date d'ouverture des soumissions, spécifiant le retrait de la méthode par forage-dynamitage pour la construction du tunnel;</i></p> <p><i>Considérant que l'ajout de tels addendas peut avoir pour effet de diminuer le nombre de soumissionnaires potentiels;</i></p> <p>R-2</p> <p>Que les unités d'affaires s'assurent, dans les documents d'appel d'offres, de préciser, lorsque requis, les méthodes de construction devant être employées par les entrepreneurs.</p>
2	<p>Mandat SMCE131009005</p> <p>Abroger la partie de la résolution CG13 0124 portant sur la cession à la Ville du contrat de services professionnels octroyé par la Société du Havre de Montréal au Consortium AECOM/SNC-Lavalin dans le cadre du Projet Bonaventure / Accorder un contrat de services professionnels à les consultants S.M. Inc. pour la réalisation d'activités liées principalement à l'élaboration des plans et devis d'ingénierie requis relatifs aux travaux prévus pour débiter en 2015 et 2016 dans le cadre du Projet Bonaventure – Dépense maximale de 3 569 259,54 \$, taxes incluses – Appel d'offres public 13-13164 – 8 soumissionnaires dont 3 conformes / Approuver un projet de convention à cette fin</p>	12 février	<p>La commission recommande que la Direction des transports bonifie, avant l'adoption du dossier par les instances, les éléments explicatifs et justificatifs du dossier décisionnel relatifs à l'abrogation de la résolution CG13 0124, notamment en ce qui a trait à l'historique et l'évolution du dossier et aux lacunes constatées dans les livrables rendus considérant les besoins d'ingénierie liés à la réalisation du Projet Bonaventure.</p>

Mandat		Date de la séance	Objet de la recommandation
3	Mandat SMCE134002009 Accorder un contrat à Ceveco Inc. pour la réalisation des travaux d'aménagement du domaine public au pourtour du Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Montréal (Lot 2), dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du Nouveau CHUM – Arrondissement : Ville-Marie – Dépense totale de 2 258 043,43 \$ (contrat : 2 043 043,43 \$ + incidences : 215 000 \$), taxes incluses. Appel d'offres 252401 – 3 soumissionnaires	12 février	<p>R-1 La commission recommande, dans une perspective d'amélioration des processus, que les sommaires décisionnels soient plus explicites sur la durée initiale et la durée finale des périodes des appels d'offres, compte tenu notamment des addendas émis reportant la date d'ouverture des soumissions. La commission recommande aussi plus de clarté dans les explications relatives aux délais de validité des soumissions dans les sommaires décisionnels.</p> <p>R-2 La commission recommande au comité exécutif, dans une perspective d'amélioration des processus, de la mandater d'étudier la question de la présence et du calcul des contingences dans les contrats et de la reddition de comptes relative aux contingences.</p>
4	Mandat SMCE146019001 Accorder un contrat à MVA Puissance inc. pour la fourniture d'appareillage d'entrée électrique des postes 25 kV et l'assistance technique pendant les travaux à l'usine de production d'eau potable Atwater dans le cadre du programme de réfection des équipements des usines d'eau potable, des stations de pompage et des réservoirs (REQUP) – Dépense totale de 2 245 803,62\$ taxes incluses – Appel d'offres public 12-12955 – 4 soumissionnaires	12 février	<p><i>La commission réitère la recommandation faite dans le mandat SMCE134002009</i></p> <p>La commission recommande, dans une perspective d'amélioration des processus, que les sommaires décisionnels soient plus explicites sur la durée initiale et la durée finale des périodes des appels d'offres, compte tenu notamment des addendas émis reportant la date d'ouverture des soumissions. La commission recommande aussi plus de clarté dans les explications relatives aux délais de validité des soumissions dans les sommaires décisionnels.</p>

	Mandat	Date de la séance	Objet de la recommandation
5	<p>Mandat SMCE134822057 Accorder un contrat à Maskimo Construction inc., pour la construction de trottoirs, de bordures, de mails centraux, de chaussée, d'une piste cyclable et d'un système d'éclairage, là où requis, dans le boulevard Maurice-Duplessis, de l'avenue Olivier-Lejeune au boulevard Saint-Jean-Baptiste. (Réalisation du train de l'est). Arrondissement: Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Dépense totale de 3 492 051,40 \$ (contrat: 3 183 151,40 \$ + incidences: 308 900,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 233505 - 6 soumissionnaires.</p>	14 mai	<p><i>Considérant l'importance d'assurer le meilleur contrôle possible sur les dépenses contingentes dans l'exécution des contrats;</i></p> <p><i>Considérant l'importance de bien connaître au préalable les contraintes réglementaires ou autres associées à la réalisation des contrats;</i></p> <p>R-1 Que l'administration évalue la possibilité d'attendre d'être en possession de l'ensemble des renseignements pertinents et des autorisations requises, notamment les exigences réglementaires ou législatives relatives aux questions environnementales, avant de procéder au lancement des appels d'offres.</p> <p><i>Considérant la recommandation R-2 du Bilan de la troisième année d'activité de la Commission permanente sur l'examen des contrats : «Qu'un suivi des contrats étudiés en 2011, 2012 et 2013 soit produit par les unités administratives rencontrées par la Commission et que ce rapport fasse notamment état des dépassements de coûts, de l'utilisation des contingences et des retards dans la réalisation des contrats»;</i></p> <p>R-2 Que la Commission permanente sur l'examen des contrats soit mandatée pour recevoir et analyser le suivi des déboursés et de l'utilisation des contingences dans le présent contrat au stade de l'acceptation provisoire des travaux.</p>

	Mandat	Date de la séance	Objet de la recommandation
6	Mandat SMCE144822043 Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc., pour la construction d'un égout séparatif (sanitaire, pluvial) et reconstruction de conduites d'eau secondaire, de chaussée, de trottoirs, de bordures, et travaux d'aménagement paysager et d'éclairage, là où requis, dans la rue Basin, d'un point à l'ouest de la rue des Seigneurs à la rue Richmond et dans la rue Richmond, du parc du Canal Lachine à la rue William. Arrondissement: Le Sud-Ouest. Dépense totale de 4 600 000,00 \$ (contrat: 4 158 000,00 \$ + incidences: 442 000,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 227702 - 1 soumissionnaire.	3 septembre	<p><i>Considérant qu'il est possible pour n'importe qui de savoir en temps réel qui a acheté des documents d'appel d'offres dans le système électronique d'appel d'offres (SÉAO);</i></p> <p><i>Considérant que cela peut avoir pour effet, dans certaines circonstances, de décourager des soumissionnaires éventuels;</i></p> <p>R-1 La commission recommande que l'administration se penche sur cette situation, en évalue les impacts et, le cas échéant, fasse des représentations auprès du gouvernement du Québec pour que les noms des preneurs des cahiers des charges dans SÉAO puissent demeurer confidentiels jusqu'à l'ouverture des soumissions.</p> <p><i>Considérant qu'il est essentiel que l'administration et la Commission permanente sur l'examen des contrats puissent compter sur des outils plus avancés en matière d'étude et d'analyse des contrats</i></p> <p>R-2 La commission recommande que l'administration se dote d'une base de données multifonctionnelles permettant le recoupement et le croisement de divers renseignements des contrats comme les preneurs de cahier des charges, les soumissionnaires, les adjudicataires, les prix, la localisation des projets et autres.</p>